

## Bureau Exécutif FFVoile : 6 janvier 2012

### Relevé de décisions

Pour consulter tous les documents : [http://wss.ffvoile.org/BE\\_CA/](http://wss.ffvoile.org/BE_CA/)

Présents : J.P. CHAMPION, J.C. MERIC, H. BACCHINI, J.P. CHURET, N. PEBEREL, C. PEYRAS, E. MARLIOT, J.C. COUR, M.T. LANNUZEL JOURDAS, J.L. DENECHAU, B. BONNEAU, J. CATHELINÉAU, B. DAVID, M. BOUVET, H. GIRAUD, S. LASSEAUX, J.L. PAULOU, P. DELHAYE

Excusés: D. TINCELIN, J. KERHOAS, C. FOURICHON, P. GOUARD, O. BOVYN,

Absent : J. LEHN

#### 1 VIE FEDERALE

1.1 **Approbation du relevé de décisions du Bureau Exécutif du 1<sup>er</sup> décembre 2011.**  
*remis* ➤ Non traité, remis au prochain BE

1.2 **Dates des prochains Bureaux Exécutifs.**  
*Décision 1* ➤ 24 janvier (9H30) - 17 février (9H30) – 23 mars (9H30).  
Et confirmation du CO pour le 18 janvier (10H/13H).

1.3 **Rappel échéancier délais statutaires AG FFVoile 2011.**  
Présentation des éléments de cet échéancier.

#### JANVIER

##### 06 JANVIER (BE)

- Rappel de la répartition des interventions à l'AG (rapport moral, interventions à la tribune...)

##### 24 JANVIER (BE)

- 1<sup>ère</sup> présentation des modifications des textes statutaires + règlement financier

#### FEVRIER

##### 08 FEVRIER

- Date limite pour le retour des rapports d'activité (mail envoyé le 04 janvier)

##### 17 FEVRIER (BE)

- 2<sup>ème</sup> présentation des modifications des textes statutaires + règlement financier (si besoin)

- Validation de l'ordre du jour

- Présentation du plan détaillé du rapport moral et des interventions à l'AG

##### 24 FEVRIER (CA)

- Présentation des modifications des textes pour validation

#### MARS

	<p><b><u>JEUDI 02 MARS</u></b></p> <p>- Retour du rapport moral collectif</p> <p><b><u>MERCREDI 07 MARS AVANT 10H (DERNIERE LIMITE)</u></b></p> <p>- envoi des docs pour gravage sur CDRom</p> <p><b><u>VENDREDI 9 MARS</u></b></p> <p>- Retour des CDRom gravés</p> <p>- Envoi des CDRom accompagnés de l'ordre du jour / convocation</p>
<p><b>Décision 2</b></p> <p><b>1.4</b> <b>Décision 3</b></p> <p><b>1.5</b> <b>Remis</b></p> <p><b>1.6</b> <b>Décision 4</b></p> <p><b>1-7</b> <b>Info</b></p> <p><b>1.8</b> <b>Remis</b></p>	<p>Concernant le rapport moral, chaque intervenant devra présenter un plan détaillé de son intervention pour le BE du 17 Février.</p> <p><b>Ordre de passage :</b> JP Champion – J Kerhoas- JP Churet – H Bacchini- P Gouard- JC Méric – JP Champion (45 mn maxi)</p> <p>Pour les autres interventions spécifiques, les textes doivent être présentés également au BE du 17 Février (Arbitrage, Médical, Formation) durée 10 Mn maxi par intervenant.</p> <p>Proposition de présenter aussi le sujet 'E-commerce (plateforme et site Internet grand Public)».</p> <p>➤ <i>Le BE valide l'ordre de passage et les sujets traités mais un rappel sera fait au prochain BE.</i></p> <p><b>Point sur les présences Fédérales aux AG de ligues.</b></p> <p>➤ <i>Validation par le BE de la présence des représentants de la FFVoile aux AG de ligues (en fonction des informations reçues). Sujet à nouveau évoqué au prochain BE pour compléter</i></p> <p><b>Représentations fédérales.</b></p> <p>Sujet reporté au BE du 24 /01, avec complément concernant la SNSM et les Conseils Maritimes de Façades.</p> <p><b>Désignation des chefs de projet pour les modules « groupe et hébergement » et « inscriptions aux régates ».</b></p> <p>➤ <i>Le Bureau Exécutif de la FFVoile en date du 6 janvier 2012 valide la nomination de Henri GIRAUD (CTN en charge du département Voile Légère) et de Sylvie LASSEAUX (CTN en charge du département Développement) en tant que chefs de projet au sein de la FFVoile pour le développement des nouveaux modules de la plateforme Awoo permettant aux clubs de gérer l'inscription aux régates et les groupes et hébergements en ligne via la plateforme.</i></p> <p><i>Sylvie lasseaux : Chef de projet groupes et hébergements</i> <i>Henri Giraud : Chef de projet inscription aux régates</i></p> <p><b>Information sur la délivrance des licences 2011.</b></p> <p>Point d'étape sur les bilans 2011 qui sont en cours de finalisation.</p> <p><b>Projet refonte du logo FFVoile et de la charte graphique.</b></p> <p>➤ <i>Sujet reporté au BE du 24 janvier.</i></p>

<p><b>1.9</b> <b>Décision 5</b></p>	<p><b>Modifications statutaires : conditions d'affiliation.</b> Le Bureau Exécutif de la FFVoile en date du 6 janvier 2012 décide de ne pas procéder à la modification de ses textes statutaires relatifs aux conditions d'affiliation mais souhaite que le contenu de la convention d'arbitrage en cas de structures affiliées sur le même plan d'eau soit étudié avec l'aide du CDES de Limoges en proposant si possible des critères laissant une marge d'appréciation au cas par cas pour le Bureau Exécutif,</p>
<p><b>1.10</b> <b>Remis</b></p>	<p><b>Echange sur le bilan de la soirée des champions, du salon nautique, du top clubs et du top régatiers.</b> ➤ <i>Sujet reporté au BE du 24 janvier.</i></p>
<p><b>2</b> <b>2.1</b> <b>Remis</b></p>	<p><b>HABITABLE</b> <b>Création d'un championnat de France Mini</b> ➤ <i>Décision reportée au BE du 24 janvier.</i></p>
<p><b>2-2</b></p>	<p><b>Règlement des championnats de France Intersérie .</b> Non traité</p>
<p><b>2-3</b> <b>Décision 6</b> <b>Vote CA</b></p>	<p><b>Règlement du Championnat de France de Course au large en Solitaire</b> <i>Le BE de la FFVoile en date du 6 janvier 2012 valide le circuit du Chpt de France de Course au Large en Solitaire et le règlement associé.</i></p>
<p><b>2-4</b></p>	<p><b>Prix d'inscription des championnats de France 2012</b> Non traité</p>
<p><b>2-5</b> <b>Décision 7</b></p>	<p><b>Prix des certificats ORC</b> ➤ <i>Le BE de la FFVoile valide la nouvelle grille des tarifs pour les certificats ORCC et ORCI. Les tarifs sont annexés au présent relevé</i></p>
<p><b>2-6</b> <b>Décision 8</b></p>	<p><b>RSO (Règlement spécial Offshore)</b> ➤ <i>Le texte actuel est modifié tel que suit : « Commentaire FFVoile : La FFVoile prescrit que l'application de l'article 3.18 des RSO est reporté au 1er janvier 2013 pour les bateaux relevant des Classes Mini 6,50 et Figaro Bénéteau 2. Passé cette date, il devra y avoir à bord de ces bateaux un seau adapté et affecté à cet usage unique, sécurisé, à un emplacement dédié. »</i></p>
<p><b>3</b> <b>3-1</b> <b>Décision 9</b></p>	<p><b>VOILE LEGERE</b> <b>Attribution et dates du Championnat de France de Voile RS:X Olympique 2012.</b> ➤ <i>Le Bureau Exécutif entérine l'attribution du Championnat de France RS:X Olympique aux Crocodiles de l'Elorn, du 1er au 4 novembre 2012.</i></p>
<p><b>Décision 10</b></p>	<p><b>Validation des compétitions Extra Grades 2012 et des compétitions comptant pour la Division Internationale du Classement National Individuel Fédéral 2012, à partir des propositions des Départements Voile Légère et Habitable.</b> ➤ <i>Décision à prendre en CO, sur la base de la résolution proposée en BE.</i></p>
<p><b>3-3</b></p>	<p><b>Proposition du paramétrage des classements nationaux Optimist et 293OD pour la répartition N1 et N2 au Championnat de France Minimes pour l'Optimist et au Championnat de France Espoirs Glisse pour la 293OD 7.8 à partir de 2012.</b></p>

## Décision 11

- Le Bureau Exécutif entérine les paramétrages des classements nationaux Optimist et 293OD pour la répartition N1 et N2, respectivement, au Championnat de France Minimes pour l'Optimist et au Championnat de France Espoirs Glisse pour la 293OD 7.8 à partir de 2012 définis ci-dessous :

### Série Optimist

Paramétrage préconisé par la FFVoile à partir de 2011 pour toutes les séries			Spécifique Classe Optimist 2011			Proposition pour 2012								
						Du 23/11/11 au 15/06/12			Du 16/06/12 au 22/11/12			Pour l'année 2012		
Grade	Max	Coeff	Grade	Max	Coeff	Grade	Max	Coeff	Grade	Max	Coeff	Grade	Max	Coeff
W	0	0	W	0	0	W	0	0	W	0	0	W	0	0
1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0
2	1	12	2	0	0	2	0	0	2	0	0	2	0	0
3	2	10	3	1	10	3	1	10	3	0	10	3	1	10
4	3	5	4	2	5	4	1	5	4	1	5	4	2	5
5A	3	2	5A	3	3	5A	2	2	5A	1	2	5A	3	2
5B	4	1	5B	4	2	5B	1	1	5B	2	1	5B	3	1
5C	255	0,5	5C	5	1	5C	2	0,5	5C	3	0,5	5C	5	0,5
			15			7			7			14		

#### Commentaires

Le nombre de régates max en début de saison est ramené à 7  
 Les coefficients sur les grades 5 sont ramenés aux valeurs de la préconisation afin de ne pas déséquilibrer vis-à-vis des Grades 4 et 3  
 Le nombre de régates total à l'année est de 14, une de moins que l'an dernier. Sont rajoutées après le 15 juin des régates locales de Grade 5, une 5A, deux 5B et trois 5C. Une seconde Grade 4.

### Série 293 OD

Paramétrage préconisé par la FFVoile à partir de 2011 pour toutes les séries			Spécifique Série 293 OD 2011			Proposition pour 2012								
						Du 23/11/11 au 15/06/12			Du 16/06/12 au 22/11/12			Pour l'année 2012		
Grade	Max	Coeff	Grade	Max	Coeff	Grade	Max	Coeff	Grade	Max	Coeff	Grade	Max	Coeff
W	0	0	W	0	0	W	0	0	W	0	0	W	0	0
1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0
2	1	12	2	1	12	2	0	0	2	0	0	2	0	0
3	2	10	3	2	10	3	1	10	3	0	10	3	1	10
4	3	5	4	3	5	4	1	5	4	1	5	4	2	5
5A	3	2	5A	3	2	5A	2	2	5A	1	2	5A	3	2
5B	4	1	5B	4	1	5B	1	1	5B	2	1	5B	3	1
5C	255	0,5	5C	255	0,5	5C	2	0,5	5C	3	0,5	5C	5	0,5
						7			7			14		

#### Commentaires

Le nombre de régates max en début de saison est ramené à 7  
 Les coefficients sont identiques à ceux de la préconisation  
 Le nombre de régates total à l'année est de 14, le nombre de Grade 5C n'est plus infini (255) mais limité sur l'année à 5  
 Sont rajoutées après le 15 juin une 5A, deux 5B et trois 5C.  
 Une seconde Grade 4.

## DEVELOPPEMENT

### 4 Accès des ligues au module de stages internes sur la plateforme AWOO.

4-1 Suite à la présentation faite par P. Delbar, le module de stage interne pourrait concerner les ligues pour la gestion de leurs stages et actions.

SI le commissionnement de 3% peut être justifié par un allègement de charges administratives résultant de l'utilisation du module, la caution de 1000 €, dont le montant est encaissé, peut constituer un frein.

Question : peut-on bénéficier de la suppression de la caution de 1000 € pour les ligues et CDV ?

- *Sujet reporté au prochain BE.*

Remis	Jean Kerhoas doit prendre contact d'ici là avec P. Delbar pour avoir son avis sur ce sujet.
4-2	<p><b>Site faire de la voile.</b></p> <p>Interrogations concernant l'intitulé de l'onglet « Voir toute notre offre », actuellement sur le site, mais qui ne fait apparaître que l'offre des clubs adhérents à AwoO</p>
Décision 12	Le BE décide de ne pas modifier l'intitulé de l'onglet « Voir toute notre offre »
4-3	<p><b>Point sur le dossier Guide de mer FFVoile.</b></p>
Décision 13	<p>➤ Le bureau exécutif de la FFVoile réuni le 6 janvier 2012 accepte et valide le plan d'actions ci-dessous :</p> <p>- Dossier sous le pilotage du département Développement</p> <p>. <b>Janvier 2012 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Sous-traitance rémunérée du contenu des QCM nationaux sur l'environnement,</li> <li>o Identification d'un calendrier national de formation complémentaire en environnement,</li> <li>o Edition du dossier de candidature à destination des professionnels des clubs,</li> </ul> <p>. <b>Mars 2012 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Présentation et échange avec les ligues sur le projet lors du colloque national de mars 2012,</li> </ul> <p>. <b>Avril 2012 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Envoi d'un courrier aux clubs (EFV) en avril expliquant la démarche,</li> <li>o Lancement d'un dossier de candidature pour les professionnels en exercice dans les clubs, avec fiches à renseigner mentionnant de l'avis de la ligue,</li> </ul> <p>. <b>Mai /juin 2012 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Organisation d'une session nationale de QCM environnement dans les inter-régions intéressées, organisée par les ligues,</li> </ul> <p>. <b>Mai/juin 2012 et octobre 2012 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o jury de VAE pour étude des dossiers de candidature 2012,</li> </ul> <p>Suivant le budget disponible : Mise en place d'un dispositif de valorisation de la qualification nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Diplôme,</li> <li>o Dotation pédagogique de type sac à dos étanche en cofinancement (outils d'identification faune et flore, lunette monoculaire, conseils sécurité...),</li> <li>o Tenue siglée en cofinancement</li> <li>o Promotion nationale</li> </ul>
Décision 14	➤ Le BE valide le plan d'action proposé.
Décision 15	➤ Appellation et financement à valider lors du prochain BE.
4-4	<p><b>Point sur le dossier formation AMV.</b></p> <p>Sujet reporté au BE du 24 janvier.</p>
Remis	
5	<p><b>CCA</b></p>
5-1	<p><b>Honorariat 2012</b></p>
Décision 16	<p>➤ Le Bureau Exécutif, sur proposition de la Commission Centrale d'Arbitrage, décerne l'honorariat à Georges ARDILEY et Jacques LABOUE pour leurs carrières exemplaires d'arbitre et leur contribution au sport de la voile et à la FFVoile.</p>
5-2	<p><b>Manifestations promotionnelles.</b></p> <p>Sujet reporté au BE du 24 janvier.</p>
Remis	

5-3 Remis	<p><b>Fiche de transmission aux arbitres.</b> Sujet reporté au BE du 24 janvier.</p>
5-4 remis	<p><b>Transmission résultats.</b> Sujet reporté au BE du 24 janvier.</p>
	<p><b>FORMATION</b></p>
6 6-1 Remis	<p><b>Etat des aides formation SHN 2011 pour validation.</b> Sujet reporté au BE du 24 janvier.</p>
6-2 Remis	<p><b>Projet plan annuel de formation FFVoile 2012 pour financement par les OPCA pour validation.</b> Sujet reporté au BE du 24 janvier.</p>
6-3 Remis	<p><b>CR CNAF pour Info.</b> Sujet reporté au BE du 24 janvier.</p>
6-4 Remis	<p><b>Information relative a la mise en Oeuvre de l entrainement médical ISAF.</b> Sujet reporté au BE du 24 janvier.</p>
6-5 Remis	<p><b>Actualisation du règlement du DEJEPS spécialité "perfectionnement sportif" mention "voile".</b> Sujet reporté au BE du 24 janvier.</p>
6-6 Remis	<p><b>Etat des délivrances de certificat ISAF par les centres agréés FFVoile en 2010 &amp; 2011.</b> Sujet reporté au BE du 24 janvier.</p>
6-7 Remis	<p><b>Aides 2011 à la formation professionnelle des SHN.</b> Sujet reporté au BE du 24 janvier.</p>
	<p><b>RELATIONS INTERNATIONALES</b></p>
7 7-1 Décision 17	<p><b>Validation des championnats d'Europe et du monde 2012.</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>Chpt du Monde de F16' : avis défavorable du BE</i></li> <li><i>RS One : dossier incomplet (budget ...) : Décision remise au prochain BE.</i></li> </ul> </p>
8 8-1 Décision 18	<p><b>COMMISSION SECURITE</b></p> <p><b>Modification de la composition de la commission sécurité.</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>Le Bureau Exécutif valide le retrait de Gilbert LEFEVRE au sein de la commission sécurité.</i></li> </ul> </p>
	<p><b>HAUT NIVEAU</b></p> <p><b>9 Point sur le championnat du monde de Perth.</b>  9-1 Commentaires de Ph. Gouard sur les résultats d'ensemble obtenus, qui sont peu satisfaisants, sauf en MR  <b>Info</b> Féminin. Qualification des 10 séries,  Présentation des équipages sélectionnés, et pré- sélectionnés.</p>
	<p><b>JURY D'APPEL</b></p>

<b>10</b>	<b>Ajout aux RCV et au Règlement Sportif de la FFVoile la prescription relative à la RCV 76.1.</b>
<b>10-1</b>	➤ <i>Sujet nécessitant des compléments d'information, qui sera traité lors d'un prochain BE (17/02), et qui pourra faire éventuellement l'objet d'une prescription fédérale accompagnant les nouvelles règles.</i>
<b>Décision 18</b>	
	<b>DIVERS</b>
<b>11</b>	<b>Info du BE sur la promulgation de l'arrêté du 7 décembre 2011.</b>
<b>11-1</b>	L'arrêté du 3 mai 1995 relatif à l'organisation de manifestations nautiques en mer a été modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011 qui intègre notamment les dispositions issues de la réglementation Natura 2000.
<b>Info</b>	